



Commune de
St-Sulpice

St-Sulpice, décembre 2024

Mesdames, Messieurs,

Le Canton s'apprête à renaturer la Venoge à son embouchure, c'est-à-dire à St-Sulpice.

Cette renaturation aura des effets en cascade sur toute la zone du Laviau, notamment sur les places d'amarrage du port actuel de la Venoge.

L'Etat de Vaud et la Commune de St-Sulpice vous proposent une soirée d'information sur le sujet

le mardi 21 janvier 2025 à 20 heures
à la salle du Conseil communal, rue du Centre 59, 1^{er} étage.

La renaturation de la Venoge sera présentée par Monsieur Sébastien Beuchat, chef de la Direction des ressources et du patrimoine naturel de l'Etat de Vaud.

Le projet de déplacement des amarrages de la Venoge sera présenté par Monsieur Etienne Dubuis, syndic de St-Sulpice.

Venez nombreux !

La Municipalité de St-Sulpice